**Lundi 1er Septembre 2025**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rentrée scolaire 2025 : la Ville renforce son engagement
pour la réussite éducative

Parce que l’éducation est une priorité du service public, la Ville de Nîmes, poursuit pour cette rentrée scolaire 2025, ses ambitions et engagements forts auprès des administrés. La politique éducative menée maintient son cap pour favoriser la réussite scolaire et la qualité de vie à l’école des 11 800 élèves nîmois, grâce à la qualité de l’encadrement, des locaux et aux outils numériques. Les démarches administratives des parents seront également optimisées avec la version améliorée du Portail Famille. Une attention particulière sera une nouvelle fois accordée au développement du langage et des capacités langagières des élèves. La Ville veillera également au maintien d’un climat sécurisé et serein dans et aux abords des écoles. Enfin, l’objectif d’une restauration scolaire de qualité à un juste prix sera poursuivi avec toujours plus de produits bio et de produits locaux.

**CHIFFRES CLES :**

* **11 800 élèves**
* **83 écoles publiques.**
* **613 classes.**
* **40,1M€ de budget annuel alloués à l’Education (hors investissement) :**
	+ **20 M€ de dépenses de personnel**
	+ **7 M€ de contrat de restauration**
	+ **4 M€ de contrat de nettoyage**
	+ **3,5 M€ de contrat ALSH**
	+ **2 M€ de subventions obligatoires des écoles privées**
	+ **1 M€ de fournitures scolaires et périscolaires + mobiliers scolaires**
	+ **2,6 M€ Fluides (eau + électricité + chauffage)**
* **822 agents de la Ville (dont 379 agents titulaires) :**
	+ 217 ATSEM
	+ 99 directeurs (50) et directeurs adjoints (49) d'ALAé
	+ 43 animateurs titulaires
	+ 10 gardiens accompagnateurs des temps périscolaires
	+ 453 animateurs vacataires.
* **3,63 M€ d’investissement dans les travaux 2025, dont 1M€ dédié à la Rénovation Energétique**
	+ Budget Principal : 1 753 880€
* Budget ANRU : 1 879 120€
* **6 000 repas par jour servis dans les 54 restaurants scolaires de la Ville.**
* **1M€ d’achats annuels de produits issus des filières agricoles gardoises**
1. **POLITIQUE GENERALE : LA VILLE POURSUIT SES ENGAGEMENTS**

Plus de 40 M€ sont alloués chaque année aux investissements scolaires, incluant à la fois les travaux d’entretien régulier et les opérations de rénovation ou de reconstruction. L’Education représente le 2e budget annuel de la Ville.

Une enveloppe qui, en 2025-2026, va permettre de poursuivre les actions engagées, à savoir :

La rentrée scolaire mobilise l’ensemble des services municipaux, sous la coordination de la Direction de l’Éducation, en étroite collaboration avec l’Éducation nationale.

Cette année, trois axes prioritaires ont structuré la politique éducative de la Ville

* ***La simplification des démarches administratives pour les familles****, avec une amélioration significative du portail Famille.*
* ***Un engagement renforcé en faveur de la qualité de la restauration scolaire****, avec une attention particulière portée à la composition des repas et à l’origine des produits.*
* ***La sécurisation des établissements scolaires****, afin de garantir un climat serein et apaisé dans et autour des écoles.*

***Cette rentrée sera également marquée par la mise en valeur du projet Langage, déployé sur tous les temps de l’enfant, grâce à l’implication d’un personnel formé et engagé.***

**1) Un outil installé et amélioré pour simplifier les démarches administratives des familles : le Portail Famille**

Après une première année scolaire de familiarisation, les familles bénéficient désormais d’un outil simplifié, plus ergonomique et plus pratique pour toutes les démarches, notamment la réservation et le paiement de la cantine et des ALAé.

Depuis juillet 2024, les parents créent sur le Portail Famille leur Dossier Unique Enfant (DUE).

Le DUE est obligatoire pour réaliser l’inscription et la réservation aux activités suivantes : restauration scolaire, Alaé (temps périscolaire), ALSH (accueil de loisir sans hébergement), mais également ateliers et stages sportifs.

**Conformément aux engagements de la Ville, l’application stable et opérationnelle entre dans une phase d’amélioration de l’expérience usager avec une interface optimisée pour alléger le temps passé et faciliter la réservation.** Le panier est plus accessible et le nombre de clics optimisé.

Au-delà d’un espace qui regroupe l’ensemble des démarches, ce Portail Famille facilite le mode de gestion de la facturation. Il est possible de réaliser l’inscription et la réservation avec un paiement à la commande en mode « panier ». **Les familles peuvent payer toutes les prestations en une seule fois, sauf la restauration scolaire qui bénéficie d’un encaissement par le délégataire**. Les familles peuvent également, sur cette même interface, annuler ou encore modifier des réservations payées en fonction des délais de prévenance.

Ce portail est également plus adapté à la composition familiale actualisée. Les dossiers enfants peuvent également être partagés avec tous les responsables légaux. Enfin, il s’agit d’un outil d’optimisation pour l’organisation des services en interne et de rationalisation des coûts avec une maîtrise renforcé des taux d’encadrement et du nombre de personnels déployé.

**2) Un projet langage global et ambitieux au service de la réussite scolaire et éducative :**

* **Coup de Pouce** :Le dispositif concerne 4 groupes de 5 élèves de CP en difficulté lors de la phase d’apprentissage de la lecture. Ces enfants participent à des ateliers de 1h30, trois soirs par semaine, de novembre à juin pour dépasser les difficultés et devenir lecteur dès le CP.

L'objectif est de renforcer les compétences fondamentales, prévenir le décrochage scolaire et favoriser la réussite des élèves. Le rôle des parents dans l'accompagnement scolaire est également valorisé.

* **Projet langage** **du PRE** : Dans les quartiers prioritaires de Nîmes, le projet langage accompagne plus de 50 enfants de Moyennes et Grandes sections. Les interventions sont conduites à domicile par des animatrices équipées de mallettes pédagogiques. Les interventions et la pédagogie sont fondées sur l’apprentissage par le jeu pour soutenir le développement langagier.

 L’objectif est de favoriser l’éveil au langage, réinstaurer des échanges et du dialogue intrafamiliale, renforcer le lien parent-enfant et prévenir l’échec scolaire dès le plus jeune âge.

* **Concours d’éloquence des ALAé** : Les ALAé de Ville de Nîmes reconduisent pour une deuxième édition le concours d’éloquence initié l’année dernière et qui avait mobilisé plus de 180 enfants pour sa première édition. Joutes oratoires, mémorisation, élaboration des textes, ce projet s’inscrit dans une volonté forte : renforcer la maîtrise de la langue française, encourager l’expression orale et écrite, et développer chez les enfants l’estime et la confiance en soi. Les discours ont été évalués selon des critères rigoureux : la posture et le ton, la capacité à convaincre, l’usage d’un langage adapté, et la cohérence avec le sujet. À cela s’ajoutait la difficulté d’intégrer des mots parfois complexes, poussant les enfants à chercher, comprendre et s’approprier un vocabulaire riche.

Ce projet illustre pleinement le rôle des ALAE comme espaces d’éveil, d’expression et d’engagement, où l’apprentissage se fait aussi par la parole, le débat et l’écoute. Un projet langagier éducatif et humain qui œuvre à la réussite scolaire des enfants.

* **1er axe de la Cité Educative : Le développement langagier en partenariat avec la Préfecture 300 et à la Direction Académique,**
	+ ***GraphoGame, logiciel d’entrainement à la lecture.***

GraphoGame offre une expérience d'apprentissage personnalisée qui s'adapte aux besoins et au rythme de chaque enfant. Cette approche individualisée permet à tous les enfants de progresser à leur propre vitesse et de développer leurs compétences en lecture.

Objectif du projet : faciliter l’apprentissage de la lecture aux élèves en difficultés avec l’utilisation de ce logiciel d’entrainement à la répétition des sons, des syllabes, des phonèmes.

* + ***Développement des compétences psychosociales (CPS) :***

Les compétences sociales sont directement liées au langage : elles permettent d’apprendre à exprimer ses idées clairement et à écouter activement. Les enfants apprennent à adapter leurs discours à leurs interlocuteurs. Ils développent un vocabulaire émotionnel et relationnel. Toutes ces compétences sont travaillées dans les Cités éducatives à travers : des ateliers de parole (philosophie, débat, théâtre), des activités de coopération en classe ou en périscolaire et des programmes de prévention du harcèlement qui mobilisent l’expression des émotions et la communication non violente.

* **Projet éducatif des crèches municipales en faveur du langage :**

L’entrée dans le langage chez les enfants de 0 à 3 ans en crèche repose sur une diversité d’actions favorisant l’éveil linguistique et culturel. La découverte du livre commence dès le plus jeune âge, par le toucher et l’observation de livres adaptés : en tissu, cartonnés, puis à pages fines. Les lectures proposées par les professionnels, riches en émotions et en variations de ton, sont complétées par des temps de chansons, de lectures sonores et musicales, ainsi que des spectacles animés par des intervenants extérieurs.

Des espaces cocooning avec des livres sont aménagés dans chaque section, et une bibliothèque en libre accès à l’accueil permet aux familles de prolonger ces découvertes.

Le bain de langage est permanent, nourri par les interactions entre professionnels, enfants et familles. Dans certaines crèches, l’usage des signes associés à la parole enrichit les échanges, facilite la transmission des émotions et favorise l’acquisition du vocabulaire. L’adulte accompagne l’enfant en mettant des mots sur ses gestes, ses émotions et ses découvertes, même avant l’apparition du langage verbal.

Les crèches s’inscrivent également dans une dynamique partenariale avec les bibliothèques municipales, facilitant l’accès à la culture dès la petite enfance. Elles participent à l’action nationale "Premières Pages", qui vise à sensibiliser les professionnels et les familles à l’importance de la lecture dès la naissance, à travers le prêt de livres, des animations pour les enfants, des ateliers de médiation autour du livre et des temps de formation pour les équipes éducatives."

**3) Déploiement des outils numériques au service des apprentissages scolaires :**

La Ville poursuit un programme de renouvellement des Tableaux Blanc Interactifs (TBI) par des Ecrans Numériques Interactifs (ENI).

88 nouveaux ENI ont été (67) ou seront déployés (21) en 2025 sur les écoles :

Ces appareils haute définition offrent des possibilités supérieures aux Tableaux Blancs Interactifs (TBI).

Les écoles de la Ville sont désormais équipées d’Écrans Numériques Interactifs (ENI) et d’un réseau fibre optique de très haute qualité, afin de faciliter le travail des enseignants et l’apprentissage des élèves.

Il est essentiel de rappeler que le numérique n’est pas une finalité en soi : c’est un levier au service de l’apprentissage. L’objectif reste inchangé — offrir à chaque élève les meilleures conditions pour progresser dans tout le champ disciplinaire. Ces technologies permettent un accès élargi et dynamique aux ressources pédagogiques, qu’il s’agisse de renforcer les fondamentaux en français et en mathématiques, ou de développer des compétences transversales indispensables à la réussite scolaire. », explique Véronique Gardeur Bancel, Adjointe déléguée à l’Education et à la Petite Enfance.

Ces appareils constituent une montée en gamme et un gain en confort visuel pour les enseignants et les élèves car ils gomment les défauts des TBI (utilisable avec le doigt ou au stylet, suppression des ombres portées, meilleure visibilité par forte lumière extérieur, suppression de la source de chaleur, meilleur confort thermique et sonore) :

* 5 pour l’école Enclos Rey (réalisé)
* 15 pour le groupe scolaire Léo Rousson (réalisé)
* 16 pour l’école Edouard Vaillant élémentaire (réalisé)
* 9 pour l’école Henri Wallon élémentaire (réalisé)
* 7 pour l’école La Cigale élémentaire (réalisé)
* 9 pour l’école Prosper Mérimée élémentaire (réalisé)
* 6 pour l’école Jean Jacques Rousseau élémentaire (réalisé)
* 5 Hector Berlioz élémentaire (à venir)
* 4 Edgar Tailhades élémentaire (à venir)
* 7 Castanet (à venir)
* 5 André Galan (à venir)

**4) Restauration scolaire : la Ville poursuit sa démarche vers toujours plus de qualité en maintenant ses prix**

Traçabilité des produits, proportion croissante de produits issus de l’agriculture biologique, légumes, céréales, viandes et fruits frais issus de producteurs locaux… La Ville est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de qualité pour ses restaurants scolaires.

Engagée depuis 2010 avec les producteurs locaux, la cuisine centrale de Nîmes utilise 40% d’aliments issus de l’agriculture biologique et plus de 50% de produits originaires de filières locales.

Depuis la rentrée 2022, Dupont Restauration est le délégataire de la Ville dans la gestion de la restauration scolaire. Ce dernier a la charge de produire 6 000 repas par jour dans les 54 restaurants scolaires de la ville. Avec l’ambition maintenue pour cette troisième année de produits de qualité : le Bio, le « fait maison » et les filières courtes. Une part croissante de produits issus de la filière bio est intégrée dans les menus scolaires, sans modification des tarifs appliqués aux familles.

Conformément à la loi Egalim, qui prévoit au minimum 20 % de produits bio dans la restauration collective, les cantines nîmoises proposent d’ores et déjà une part significative de produits issus de l’agriculture biologique.

Afin de rémunérer les producteurs au plus juste, la Ville a mis en place une instance de rencontre, de vérification et de régulation du bon équilibre économique avec les producteurs et la Chambre d’Agriculture. L’objectif est de garantir un juste prix des denrées pour chaque maillon de la chaîne, du producteur au consommateur.

Pour présenter cette offre et les conditions de préparation des repas, la Ville de Nîmes organise des visites de la Cuisine Centrale pour les parents d’élèves élus. L’occasion de présenter la légumerie, les ateliers pâtisseries salées et sucrées comme à la maison, le plateau de cuisson et de rencontrer nos professionnels en action. Gestion des denrées, quantités préparées, fraicheurs des produits, la visite permet de prendre la dimension de la préparation des 6000 repas quotidiens.

Suite à cette découverte de la cuisine centrale, deux parents d’élèves élus par école peuvent également partager sur site le repas des enfants en compagnie des équipes du service restauration afin de découvrir l’organisation et la qualité de la prestation.

**5) La Ville veille au maintien d’un climat serein dans et aux abords des écoles**

Confrontée comme partout en France à une augmentation des signalements de violences verbales et physiques, la Ville s’engage fortement pour un climat scolaire serein. La qualité de vie des enfants, des professionnels enseignants et non enseignants et des familles aux abords des écoles et dans les établissements est une priorité de l'action municipale.

La Ville, comme elle le fait déjà, donnera systématiquement des suites et répondra avec fermeté aux comportements à même de porter atteinte à l'école et à ceux qui la font au quotidien.

Au-delà d'éventuelle sanctions, la Ville s'engage dans un dialogue avec les parents d'élèves élus des écoles publiques pour développer un rapport de confiance entre tous les membres de la communauté éducative (parents, enseignants, personnels municipaux, élus) et porter ensemble une large ambition pour l'école publique.

Des outils collaboratifs entre la direction de l’éducation, la police municipale, l’éducation nationale et la police nationale ont été déployés visant à apporter une réponse rapide et adaptée à tout survenance d’évènement grave aux abords de l’école.

De nombreux exercices PPMS (plans particuliers de mise en sûreté) ont été réalisés tout au long de cette année visant à sécuriser les écoles et apporter de la sérénité avec une meilleure gestion des procédures d’urgence que ce soit sur les risques majeurs ou les risques intrusion attentat. Y ont été associés les partenaires clés de la ville et de l’éducation nationale ainsi que les transports scolaires.

Enfin, des études de sûreté des bâtiments se poursuivent afin d’améliorer les accès des écoles, ainsi que la mise en place de zone de repli en cas de survenance d’évènement grave, toujours dans l’objectif de maintenir au sein de nos structures un environnement sécurisant et propice à la réussite de tous.

1. **TRAVAUX ET NOUVEAUX AMENAGEMENTS LIVRES POUR 2 619 000€**

 **Travaux dans les écoles visitées :** Groupe scolaire La Placette, rénovation de la façade et amélioration du confort thermique du bâtiment, Mas des Gardies (extension), Marie Curie, (extension).

**Les quatre axes de travail des bâtiments scolaires - rentrée 2025 :**

1. **La transformation et/ou aménagement de locaux scolaires**

Afin de pouvoir accueillir de nouveaux élèves soit dans les écoles en croissance démographique soit pour répondre au dispositif de l’Education Nationale de « 24 élèves en GS, CP et CE1 », les bâtiments scolaires ont réalisé la poursuite de l’aménagement de locaux en classe à Marie Curie, aménagement de locaux pour réaliser l’accessibilité à Prosper Mérimée et permettre l’ouverture d’une classe TPS à Jean Zay :

**Montant travaux :** 330 000€

1. **Travaux favorisant la sobriété énergétique :**

Le service bâtiments scolaires poursuit pleinement son plan en faveur de la sobriété énergétique.

Une partie importante du budget est consacré au remplacement des menuiseries et à l’étanchéité des toitures dont les objectifs poursuivis sont :

* La réduction du coût énergétique dans les écoles
* L’amélioration du confort des usagers

Ces travaux ont consisté en la réfection de l’étanchéité de certaines toitures et au remplacement des menuiseries.

**Montant travaux :** 1 014 000 €

1. **Poursuite de la sécurisation des écoles :**

Un enjeu essentiel est la sécurité des enfants, des personnels et des enseignants dans les écoles des quartiers politiques de la Ville. Conformément aux engagements de Jean-Paul Fournier qui fait de la sécurité des enfants et des personnels le socle fondamental du bon fonctionnement de l’école, le service des bâtiments scolaires poursuit ses travaux de sécurisation des écoles publiques pour faire des écoles des sanctuaires protecteurs qui permettent à tous de travailler dans la sérénité.

Toutes les classes (de toutes les écoles publiques nîmoises) sont équipées d’un bouton d’alerte attentat / intrusion relié directement au centre d’appel de police.
Le partenariat avec la Préfecture, la DSDEN et les forces de l’ordre (Police Nationale et Police Municipale) est également maintenue pour prévenir, rassurer et intervenir en cas de présence suspecte à proximité des écoles ou d’incident.

1. **Réfection des sanitaires :**

Priorité de la municipalité pendant ce mandat, la Ville poursuit la réfection des sanitaires de ses écoles. L’objectif est d’offrir des espaces rassurants pour les enfants afin de libérer de cette pression qui empêche parfois un passage aux toilettes. Ces blocages peuvent nuire à leur santé et aux apprentissages. Ces travaux visent donc à améliorer le confort, l’aisance et la confiance des enfants.

**Montant travaux :** 897 000 €

|  |  |
| --- | --- |
|

|  |
| --- |
| Contact Presse Amélie BozioChargée des relations presseVille de Nîmes04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32amelie.bozio@ville-nimes.fr |

 |